



MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

ANTHROPOLOGIE

ETHNOMUSICOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE DE LA DANSE

Accessible en **M1/M2** (sélectif)

↳ GÉNÉRALITÉS

Nature

Diplôme national
Inscrit au RNCP

Durée des études

4 semestres

Année de sortie

Bac + 5

Accessible en

Formation initiale
Formation continue

Mode d'enseignement

En présentiel

Site d'enseignement

Campus de Nanterre /
Bâtiment E et MAE (Maison
Archéologie Ethnologie)

↳ DESCRIPTIF DE LA FORMATION

L'ethnomusicologie telle qu'elle est envisagée à Paris Ovest Nanterre (**seul cursus d'ethnomusicologie intégré à un département d'anthropologie en France**) prend la musique comme un axe de compréhension des sociétés.

En effet, la musique et la danse en tant que pratiques universelles peuvent nous aider à comprendre l'Homme en société. Il s'agit dans chaque culture de mettre en relation la musique avec l'ensemble des sphères du social (religieuses, politiques, économiques, etc.). Ainsi, la musique ne peut être étudiée en dehors du contexte culturel au sein duquel elle trouve un sens. L'ethnomusicologue s'intéresse donc aux pratiques musicales et chorégraphiques en partageant la vie des gens, en apprenant leur langue et si possible en pratiquant lui-même leur musique et leurs danses.

Le master EMAD traite de manière complémentaire musique et danse, tant d'un point de vue anthropologique que d'un point de vue musicologique ou choréologique. Il s'adresse à des étudiants issus de cursus d'ethnologie, d'ethnomusicologie, de danse, de musicologie, d'arts du spectacle, de STAPS et à des professionnels de la danse ou de la musique (en formation continue). La formation dure deux ans et peut être intégrée en Master 1 ou en Master 2, niveau dont l'accès est soumis à une sélection.

Les étudiants inscrits dans le parcours EMAD bénéficient de l'encadrement des membres du Centre de recherche en ethnomusicologie (un centre spécialisé du LESC) et des ressources du Centre d'archives sonores.

LES DÉBOUCHÉS

— Secteurs d'activité :

Organismes de recherche public ou privé // Musées d'art ou d'ethnographie // Centres d'archives audiovisuelles // Médiathèques // Festivals de musique ou de danse // Salles de spectacle ou Centres culturels // Écoles de musique ou de danse // ONG // Administration publique ou Secteur associatif.

— Métiers :

Ce master ouvre à des emplois de : chargé d'étude en ethnomusicologie ou anthropologie de la danse // Conservateur de musée // Responsable de la programmation de spectacles // Responsable de programmation audiovisuelle // Responsable d'archives audiovisuelles. Et il permet d'entrer dans une formation doctorale, en ethnomusicologie, afin d'accéder aux métiers de la recherche.

VOS PREMIERS PAS À L'UNIVERSITÉ EN 2014/2015

VOUS RENSEIGNER

- **secrétariat pédagogique** : Johanna Adile (D 213)
j.adile@u-paris10.fr
- **site internet** : <https://dep-anthropologie.u-paris10.fr>
- **CACIOPÉ (service d'information et d'orientation)** : cio@u-paris10.fr // 01 40 97 75 34
- **contact salariés/entreprises** : CREFOP (Centre des Relations avec les Entreprises et de la Formation Permanente) : accueil.crefop@u-paris10.fr // 01 40 97 78 66

VOUS INSCRIRE EN 2014/2015

VOUS VOULEZ VOUS INSCRIRE :

M1

- si vous remplissez les conditions d'admission, **constituez un dossier sur SESAME** : sesame.u-paris10.fr/candidat
(dossier à télécharger puis à renvoyer avec les pièces demandées)
- ouverture de SESAME : 4 mars – 20 mai 2014
(vérifiez la date de clôture pour cette formation sur **Masters2014.u-paris10.fr**)
- la commission pédagogique examinera votre candidature et vous recevrez une réponse sur votre compte SESAME.

M2 (accès sélectif)

- si vous remplissez les conditions d'admission, **constituez un dossier sur SESAME** : sesame.u-paris10.fr/candidat
(dossier à télécharger puis à renvoyer avec les pièces demandées)
- ouverture de SESAME : 4 mars – 20 mai 2014
(vérifiez la date de clôture pour cette formation sur **Masters2014.u-paris10.fr**)
- la commission pédagogique examinera votre candidature et vous recevrez une réponse sur votre compte SESAME.

ACCÉDER AU CAMPUS

Par le RER :

Prendre la ligne A, direction Saint-Germain-en-Laye, et descendre à la station « Nanterre Université ». De la station « Châtelet - Les Halles » ou « Auber », compter de 10 à 15 minutes de trajet.

Par le train :

Prendre le train à la gare Saint-Lazare, direction « Nanterre Université », et descendre à la station « Nanterre Université ». Compter 15 minutes de trajet.

